

Le journal d'informations municipales de la Ville de La Baule-Escoublac

DOSSIER : page 5

Une priorité : LA SÉCURITÉ



ACTUALITÉS

Faire face au
COVID-19

PAGE 4

ÉLECTIONS

Conseil municipal :
la nouvelle équipe

PAGE 7

BON À SAVOIR

La ville en
mouvement

PAGE 11



FRANCK LOUVRIER
MAIRE DE LA BAULE-ESCOUBLAC
CONSEILLER RÉGIONAL DES PAYS DE LA LOIRE

Sommaire

L'ÉDITO DU MAIRE	3
.....	
FAIRE FACE AU COVID - 19	4
.....	
DOSSIER - UNE PRIORITÉ : LA SÉCURITÉ	5
.....	
ÉLECTIONS - CONSEIL MUNICIPAL : LA NOUVELLE ÉQUIPE	7
.....	
ÉLECTIONS - CONSEIL MUNICIPAL 2020 - 2026	8
.....	
TRIBUNES	10
.....	
BON À SAVOIR	11
.....	
ANIMATIONS	12
.....	

UN NOUVEAU LIVRE QUI S'OUVRE

Chères Bauloises, chers Baulois,

Le 28 juin dernier, lors du second tour des élections municipales, vous avez exprimé une volonté très forte en choisissant clairement la liste que je conduisais, « *Une Énergie Nouvelle pour La Baule-Escoublac* ».

Dans ces circonstances très particulières issues de la crise sanitaire, ce choix est parfaitement représentatif de ce que vous attendez de votre nouvelle équipe municipale pour votre ville : l'expérience et le renouvellement.

Je tenais donc d'abord à vous remercier et vous assurer que nous allons tout mettre en œuvre pour justifier votre confiance et tenir nos engagements.

C'est un nouveau livre qui s'ouvre, celui qui verra notre si belle ville connaître un nouvel essor. Cette histoire, je veux l'écrire avec tous les Baulois, animé par une audace raisonnée, de façon claire et en restant à votre écoute.

C'est pourquoi je serai d'abord le **maire de la transparence**.

Les habitants de La Baule-Escoublac ont le droit de savoir ce qui se passe dans leur Hôtel de ville : celui-ci doit être rouvert aux administrés.

L'information sera continue, permanente, sur tous les sujets. La renaissance de ce bulletin municipal, qui avait disparu depuis déjà trop longtemps, en est un premier témoignage. L'information communale se fera aussi par des réunions régulières sur l'évolution des chantiers entrepris par la Ville.

Les Baulois seront consultés systématiquement lors de l'élaboration des grands projets, comme celui de la refonte de la promenade de mer.

Je serai aussi le **maire de la proximité**.

Il est fini le temps où les élus restaient enfermés dans leur tour d'ivoire, ou plutôt dans ce cube de verre qu'est l'Hôtel de ville. Nous nous devons d'être sur le terrain, d'être à l'écoute permanente de ce qu'attendent les administrés baulois.

C'est ainsi que dans cet esprit, dès septembre, j'entamerai des réunions de quartiers, au cours desquelles chaque habitant pourra signifier les réalisations urgentes de proximité que nous aurons à mener dans l'année.

Le temps de la campagne est donc fini, c'est désormais celui de l'action. Dès le 29 juin, les membres de mon équipe et moi-même, nous nous sommes mis au travail. En particulier, il nous a fallu prendre des décisions rapidement pour tenter, enfin, de répondre à la crise économique qui nous menace gravement dans la suite de l'épidémie de la COVID-19. Dans les pages qui suivent vous en trouverez un aperçu.

Ce sera d'ailleurs aussi le rôle de cette publication qui vous donne rendez-vous quatre fois par an : vous montrer les actions concrètes que l'équipe municipale que vous avez choisie réalise, dans la fidélité des engagements.

En attendant ce prochain rendez-vous, nous poursuivons le travail !

Je vous souhaite un bel été !

Franck Louvrier

ABONNEZ-VOUS !

Pour recevoir toutes les informations municipales (animations, travaux, environnement ...) transmettez vos coordonnées à : communication@mairie-labaule.fr

Ce numéro est téléchargeable sur le site : www.labaule.fr



Directeur de la publication : Franck Louvrier
Rédacteur en chef : Jean-Baptiste Brune
Rédaction : Direction de la Communication
Remerciements : Ville de La Baule-Escoublac
Crédits photos : Patrick Gérard - Ville de La Baule-Escoublac
Création : Direction de la Communication
Impression : La Nouvelle Imprimerie - **Tirage** : 20 000 exemplaires
Ne pas jeter sur la voie publique

Faire face au COVID-19

Si le pic de la crise de la COVID-19 avec le confinement est, espérons-le, derrière nous, le virus est toujours bien présent. Avec les déplacements estivaux, il circule encore très rapidement y compris en presqu'île, jusqu'alors relativement épargnée.

Il convient donc de rester vigilant et de continuer à appliquer les mesures sanitaires qui s'imposent pour éviter la reprise de la pandémie.

Petit rappel de celles-ci - tout en sachant que la situation évolue en permanence et qu'elles sont susceptibles de changer entre le moment où ces lignes sont écrites et celui où vous les lirez - et présentation de quelques mesures prises pour accompagner notre économie.

LES MESURES SANITAIRES À RESPECTER

Le port du masque est dorénavant obligatoire dans les quartiers De Gaulle, Lajarrige, des marchés et du casino, ainsi que dans les lieux publics fermés ou en extérieur si la distance de 1 mètre ne peut être respectée. Cela s'applique également aux transports en commun, Lila Presqu'île et navettes estivales. Notez que le maire de La Baule-Escoublac, Franck Louvrier, a anticipé localement la décision du gouvernement en prenant des arrêtés municipaux en ce sens.

Pour les sports collectifs, leur pratique reste limitée à 10 personnes en respectant les règles de distanciation physique.

Les manifestations rassemblant plus de 5 000 personnes restent interdites. C'est la raison pour laquelle ont été malheureusement annulés les feux d'artifice du 14 juillet et du 15 août, le Pardon de La Baule fin août et le triathlon organisé par Audencia mi-septembre.

Et bien sûr, il faut continuer de se laver très fréquemment les mains avec du savon ou une solution hydroalcoolique.



UN FORT SOUTIEN À NOTRE ÉCONOMIE LOCALE

Pour atténuer le plus possible les effets désastreux de la crise sanitaire sur notre économie, de nombreuses mesures ont d'ores et déjà été prises :

- maintien du marché central et de celui de l'avenue Lajarrige ;
- piétonisation d'une partie de l'avenue De Gaulle en soirée ;
- extension de certaines terrasses de bars et de restaurants ;
- exonération des redevances d'occupation du domaine public pour tous les commerces en 2020 ;
- « Nocturnes » au marché central ;
- marché du terroir à Escoublac ;
- accueil et information des touristes par des *stewards* de rue ;
- campagne de communication numérique...

Pendant le confinement, Franck Louvrier, vice-président à la Région des Pays de la Loire chargé du tourisme, avait déjà œuvré pour aider toutes les entreprises locales, notamment en contribuant à l'installation d'un prêt régional à taux zéro et à la mise en place du fonds de solidarité *Résilience*. Il avait également insisté pour que les plages puissent être rouvertes au public.



Une priorité : LA SÉCURITÉ

Depuis plusieurs années, nous assistons à une montée de l'insécurité en presqu'île. Actes délictueux, incivilités multiples, comportements inappropriés... Autant de phénomènes qui viennent gâcher le quotidien des résidents et des estivants.

C'est pourquoi Franck Louvrier, en prenant ses fonctions, a décidé de faire de la lutte contre l'insécurité sa priorité.

Témoignage de cette ferme volonté : le nouveau maire a décidé de s'en occuper personnellement : « La sécurité des biens et des personnes est la première des libertés. En tant que premier magistrat de la Ville, j'estime que le maire doit s'en occuper lui-même. » En outre, ses deux passages au ministère de l'Intérieur lui confèrent une parfaite maîtrise de ces sujets. « L'insécurité explose dans les grandes zones urbaines. Nous avons beau être dans un secteur encore préservé, cette délinquance n'a aucune raison de s'arrêter aux portes de notre ville. Nous devons donc anticiper ce phénomène et assurer la sécurité des biens et des personnes qui résident ou séjournent dans notre baie. »

Ainsi, sa première visite sur le terrain a été, quelques heures à peine après son élection, d'aller à la rencontre des officiers et du personnel du commissariat de la Police nationale, place Rhin et Danube. Et dans les jours qui ont suivi, une rencontre avec les maires de Pornichet et du Pouliguen a été organisée pour établir un plan de sécurité commun.

Plus récemment, il a cosigné la tribune des maires adressée au gouvernement, appelant celui-ci à accorder plus de moyens en matière de police aux communes qui le veulent (et qui le peuvent).

« Il n'y a pas de fatalité », a insisté le maire de La Baule-Escoublac. « Nous ne pouvons être résignés et accepter toutes ces dégradations, ces petits larcins, au prétexte qu'ils ne seraient finalement pas si graves, sans parler des actes délictueux encore plus affligeants. »

Les renforts saisonniers sont cette année composés de 10 maîtres nageurs sauveteurs (MNS) qui encadrent 28 nageurs sauveteurs civils employés par la mairie de La Baule-Escoublac. A ceux-ci s'ajoutent les 70 fonctionnaires de la CRS 52 de Sancerre (Cher), accompagnés d'un détachement UMZ (Unité Motocycliste Zonale). Lors de leur accueil en mairie, leur commandant, le capitaine Philippe Bauffre, a souligné que le choix d'affectation de La Baule avait été fortement prioritaire parmi les membres de la compagnie.

ACCUEIL DES RENFORTS DE POLICE SAISONNIERS

Cette nouvelle dynamique a été confortée par l'arrivée mi-juillet d'une compagnie de CRS. Comme chaque été, l'État prend en compte les déplacements saisonniers de populations et envoie des renforts en soutien des effectifs en place dans les stations balnéaires.

Cela est particulièrement vrai pour La Baule-Escoublac, où le nombre de résidents est brutalement multiplié par 10 pour dépasser les 150 000 personnes. Cet afflux de population a un lien avec la montée de la délinquance et des actes d'incivilités.

L'arrivée des personnels de la compagnie de CRS 52, originaire de Sancerre dans le Cher, a ainsi été chaleureusement accueillie par les maires des trois communes de la baie qui les ont remerciés par avance pour le travail qu'ils réalisent actuellement.

Au-delà des opérations de maintien de l'ordre habituelles, déjà ardues, il leur a été également confié cette année des missions plus spécifiques. C'est le cas de la lutte contre le manque de civisme. « Je vous demande particulièrement d'agir avec une grande fermeté dans l'application des arrêtés municipaux en vigueur », a insisté Franck Louvrier. « Je pense en particulier à toutes ces personnes qui remontent de la plage sans décence, qui déambulent ensuite torse nu dans les rues de la ville, ou celles qui fument le narguilé sur la plage sans vergogne malgré l'interdiction. »



Conseil municipal : la nouvelle ÉQUIPE

POLICE MUNICIPALE : UN ENJEU MAJEUR

Franck Louvrier s'y est engagé : il compte sur ce premier mandat pour faire de la Police municipale de La Baule-Escoublac une des plus performantes de France.

Pour contrer l'insécurité, une parfaite entente entre toutes les forces de sécurité est nécessaire : Police nationale, Police municipale, sociétés de sécurité supplétives.

A ce jour, La Baule-Escoublac est dotée d'une Police municipale (PM) effective, mais nettement en sous-effectif et jusqu'alors peu soutenue et peu valorisée. Actuellement, les effectifs de la PM, placée sous l'autorité de Stéphane Horlaville, sont de 15 agents, complétés par 5 ASVP (Agent de Surveillance de la Voie Publique) titulaires et 4 saisonniers. C'est bien insuffisant pour répondre aux missions de base dans une ville comme la nôtre : circulation et stationnement, îlotage, participation aux divers services d'ordre, vidéoprotection, participation à la conception des plans de gestion des risques majeurs...



C'est pourquoi Franck Louvrier a fait du problème de l'insécurité sa priorité : avant la fin de cette première mandature, notre police municipale devrait être l'une des plus performantes de France. Ses effectifs seront augmentés, un équipement performant lui sera alloué, et les agents recevront la formation nécessaire. En parallèle, tous les quartiers de La Baule-Escoublac seront placés sous vidéoprotection. Le nouvel édile n'a de cesse de le répéter : « C'est un engagement fort, mon mandat sera celui de la tolérance zéro ! »

VIDÉOPROTECTION : UNE EFFICACITÉ PROUVÉE

Actuellement, la Ville de La Baule-Escoublac est dotée de 108 caméras de vidéoprotection, essentiellement dans le centre-ville. Face à l'accroissement de l'insécurité et des incivilités, c'est nettement insuffisant. Pourtant, le système a prouvé son efficacité.



A fin de la première semaine de juillet, un commerce de l'avenue de Lattre proche de la place de la Victoire était victime d'un braquage. L'examen des films de vidéoprotection par le Centre de Surveillance Urbain (CSU) a permis dans la foulée de repérer le véhicule des malfaiteurs. Ils ont été rapidement identifiés par les forces de police.

Ce simple exemple montre l'efficacité d'un système de protection des rues à l'aide de caméras. Loin de restreindre les libertés individuelles, il conforte au contraire la sécurité des biens et des personnes. C'est pourquoi, dans son objectif de lutte prioritaire contre l'insécurité, Franck Louvrier compte plus que doubler le nombre de caméras de vidéoprotection sur l'ensemble du territoire de la commune durant ce premier mandat, et en particulier dans les quartiers qui pour l'instant n'en sont pas dotés.

SÉCURITÉ SANITAIRE : CRÉATION D'UN STOCK MUNICIPAL STRATÉGIQUE ET MISE EN PLACE DU COMITÉ DE VEILLE ET D'INFORMATION SANITAIRE

L'épreuve pénible de la crise sanitaire et les carences affichées alors par certaines collectivités locales ont démontré la nécessité de la constitution d'un stock sanitaire municipal stratégique.

Sitôt installée, la nouvelle équipe municipale a entamé la création de cette réserve. Après inventaire, 30 000 masques médicaux, 20 000 masques en tissu, quelques centaines de litres de solution hydroalcoolique, des blouses et des sur-blouses ont été commandés. Une nouvelle commande complémentaire sera rapidement effectuée, de masques en chanvre, écologiques et biodégradables : à la nécessité sanitaire, s'ajoute dorénavant la prise en compte du respect de l'environnement.

Par ailleurs, le Comité de veille et d'information sanitaire a été mis en place. C'est Elisabeth Hubert, ancienne ministre de la Santé publique, présidente de la Fédération nationale des établissements d'hospitalisation à domicile et résidente bauloise, qui dirigera cette structure.

UN CONTEXTE ÉLECTORAL HORS DU COMMUN

Ce sont des élections municipales et communautaires d'un genre unique sous la V^e République qui ont trouvé leur épilogue le 28 juin dernier. En effet, il se sera écoulé pas moins de quinze semaines entre les deux tours ! Cette distorsion, due à la situation sanitaire, aura fortement bousculé la logique politique classique, laissant parfois des tactiques purement politiciennes se mettre en place.

Au final, ce sont trois listes issues du premier tour du 15 mars qui se sont présentées devant les électeurs baulois.

On notera que ceux-ci ont bien pris conscience de l'importance de ce scrutin : en effet, 50,25 % d'entre eux se sont déplacés, soit une progression de près de 5 points par rapport au premier tour, alors que dans le même temps la participation au niveau national chutait encore.

UN PERSONNEL MUNICIPAL À LA HAUTEUR

Durant la période de gestion de la crise sanitaire, les agents de la Ville de La Baule-Escoublac se sont fortement impliqués pour permettre la continuité d'un service public de qualité dans un contexte si particulier.

La tenue des élections a ainsi pu se réaliser grâce à l'abnégation de l'ensemble des fonctionnaires municipaux. Ces derniers ont montré leur sens du devoir et du service public en étant à la hauteur des enjeux électoraux et des exigences sanitaires. Il convient tout à la fois de les remercier et de les féliciter.

COMPOSITION DU NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL

C'est un tout nouveau Conseil municipal qui est sorti du résultat des urnes.

Celui-ci est renouvelé à 70 % puisque seuls 10 élus siégeaient lors du précédent municipale. Ce renouvellement se traduit également par une moyenne d'âge en forte baisse au regard de l'ancien Conseil municipal.

Le nouveau Conseil est extrêmement représentatif de l'ensemble de la population bauloise, tant en termes de catégories socio-professionnelles que de la répartition par quartier.



ÉLECTION DU MAIRE ET DES ADJOINTS

Le Conseil municipal d'installation s'est réuni en mairie le dimanche 5 juillet 2020.

Devant une foule attentive de plus de trois cents personnes, il a désigné Franck Louvrier comme 24^{ème} maire de La Baule-Escoublac.

Il a ensuite été procédé à la désignation des 7 adjoints au maire (cf. pages suivantes).

Sans attendre, tous se sont mis au travail dès le lendemain de l'élection afin de prendre les premières mesures indispensables en matières économique, sociale et d'animation pour minorer le plus possible l'impact de la crise de la COVID-19 sur le territoire.



CONSEIL MUNICIPAL 2020 - 2026

LE MAIRE ET SES ADJOINTS



Franck LOUVRIER

Maire de
La Baule-Escoublac
Sécurité, quartiers et monde
combattant



Laurence BRIAND

Attractivité, développement
économique et tourisme



**Jean-Philippe
DUPUIS**

Finances, ressources
humaines et administration



Danielle RIVAL

Aménagement de la
promenade de mer,
urbanisme, habitat, travaux
et patrimoine



Xavier LEQUERRÉ

Participation citoyenne,
qualité de vie, circulation,
transports, plage et quartier
d'Escoublac



Annabelle GARAND

Environnement, santé, petite
enfance, enseignement
scolaire, action sociale et
quartier du Guézy



Christophe MATHIEU

Sports et associations



Delphine FILLOUX

Culture et jumelages

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX DE LA MAJORITÉ



Bruno MISSET



Sophie MINSSART



Bertrand PLOUVIER



Sophie DOUCHIN



Nicolas APPERT



Nathalie HAZARD



Bruno DENIS



Sophie PEUREUX



Jean-Yves LEHUEDÉ



Caroline GLON



Pascal MABIT



Karine CHALLIER



**Jean-Christophe
PERRIO**



Stéphane BURBAN



**Anne-Laure
BERRY**



Sandrine LE VOËDEC



Philippe MANDIN

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX DE LA MINORITÉ



Jean-Yves GONTIER



Marina MARCHAIS



**Xavier
DE ZUCHOWICZ**



Laetitia ENGLISH



Luc DOMEAU



Dany LAMY



Jacques RENAUD



Anne BOYÉ

LA BAULE AUDACIEUSE

100 JOURS POUR AGIR AVEC FRANCK LOUVRIER

Le 28 juin dernier, après nous avoir largement placés en tête du 1er tour des élections municipales, une grande majorité de Bauloises et de Baulois a confirmé sa volonté de donner une énergie nouvelle à notre ville. Nous souhaitons remercier toutes les personnes qui se sont déplacées pour aller voter les 15 mars et 28 juin derniers, dans un contexte sanitaire particulier. La participation, nettement supérieure à celle du niveau national, témoigne de l'intérêt des habitants de La Baule-Escoublac pour cette élection municipale. Avec notre nouveau maire, Franck Louvrier, une nouvelle page de l'histoire de notre ville s'ouvre. Nous sommes à un tournant de notre histoire commune à La Baule-Escoublac et nous devons faire face à de nombreux enjeux. Dans l'immédiat, la crise sanitaire que nous traversons et ses conséquences nous impose de prendre des mesures volontaristes afin d'y faire face. Mobilisé à temps plein au service des Bauloises et des Baulois, notre Maire a d'ores et déjà pris les premières mesures afin de répondre à la crise.

Sur le plan sanitaire, nous avons constitué un stock municipal stratégique. Nous avons renouvelé le stock de masques de la Ville en privilégiant des modèles en chanvre, biodégradables.

Sur le plan économique et touristique, afin de soutenir nos artisans, commerçants et entreprises, nous avons permis, en accord et en concertation avec les acteurs concernés, l'extension des surfaces commerciales sur le domaine public. Nous avons mis en place une équipe de « stewards baulois » qui circulent en ville et sur la promenade de mer afin d'informer, d'orienter et de rappeler à tous l'importance du respect des gestes barrières et des règles de distanciation sociale. Enfin, des animations, comme les Nocturnes du Marché tous les vendredis soirs de l'été, et une campagne de promotion ont été créées afin de renforcer l'attractivité de notre ville et relancer le tourisme.

Sur le plan environnemental, Franck Louvrier a annoncé la création d'un Conseil pour l'environnement marin qui aura pour mission de répondre aux enjeux de respect de la biodiversité et de l'environnement, de lutte contre la pollution de l'océan et l'ensablement de la baie. Nous avons également renforcé notre politique de propreté urbaine et de lutte contre la pollution.

Enfin, sur le plan de la sécurité des biens et des personnes, comme il s'y était engagé, notre Maire a pris le dossier en main personnellement. On constate avec satisfaction les premiers résultats et nous tenons à remercier tous les policiers nationaux et municipaux mobilisés pour assurer notre sécurité.

Ces premières mesures prioritaires et celles qui suivront pour répondre à la crise sont mises en œuvre sans augmenter l'imposition locale, mais en réaffectant et adaptant notre budget municipal.

Au travail depuis le 28 juin autour de notre Maire Franck Louvrier, tous les élus de La Baule Audacieuse vous souhaitent un bel été.

Bertrand Plouvier, porte-parole du groupe La Baule Audacieuse
labaule.audacieuse@gmail.com | @lbaudacieuse

En application de l'article 9 de la loi n° 2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité, un espace est réservé à l'expression des conseillers municipaux. Dans le respect de la liberté d'expression, les tribunes sont publiées telles que la rédaction les a reçues.

UNIS POUR LA BAULE-ESCOUBLAC AVEC JEAN-YVES GONTIER

Les élu(e)s du groupe UNIS POUR LA BAULE-ESCOUBLAC avec Jean-Yves GONTIER souhaitent remercier toutes les Bauloises et tous les Baulois qui ont voté pour nous. Avec 42% des suffrages, nous représentons près de la moitié du corps électoral à l'issue d'un scrutin serré. Le 28 juin dernier le 2nd tour des élections a permis de dégager une majorité relative en faveur de la liste LR. Nous avons néanmoins constaté durant la campagne plusieurs manquements graves au Code électoral susceptibles d'avoir altéré la sincérité de ce scrutin. Il a été de notre devoir de présenter nos observations au Tribunal administratif de Nantes qui a jugé notre recours recevable et qui sera amené à statuer dans les prochaines semaines sur la validité définitive des résultats. En dépit de certaines vives réactions, ce recours est un acte légitime indispensable pour notre démocratie locale. Nous œuvrerons toujours dans le seul intérêt des Baulois. Nous examinerons tous les projets de la majorité avec objectivité. Nous serons une opposition exigeante, constructive et n'hésiterons pas à soutenir les projets d'intérêt général. Mais nous serons vigilants, en particulier sur l'utilisation par la majorité des deniers publics. Nous informerons régulièrement les Baulois par la presse, notre site internet et nos réseaux sociaux (www.unis-pourlabaulaule-escoublac.fr ; @jygartier). Dès la rentrée nous diffuserons un bulletin d'information régulier version papier. Nous vous souhaitons un bel été !

UNIS POUR LA BAULE-ESCOUBLAC avec Jean-Yves GONTIER

UN NOUVEAU CAP POUR LA BAULE ESCOUBLAC

Le nouveau conseil municipal s'est installé dans un contexte incertain, et je suis seule de mon groupe pour porter notre projet pour une ville solidaire, écologique et citoyenne, seule mais soutenue par l'équipe qui a travaillé avec moi depuis de longs mois.

Une des premières urgences était sans doute de sauver la saison estivale, évidemment vitale pour notre commune et pour notre presqu'île. Nous sommes à mi-parcours. Il est prématuré d'en faire un bilan, même si tout semble se passer de façon plutôt positive, grâce sans doute à l'implication de toutes nos forces vives, et du très grand dévouement de nos services municipaux, à pied d'œuvre depuis le début de la crise, et que nous devons très vivement remercier. Cette expérience difficile devrait être l'occasion d'inventer pour notre commune d'autres formes de tourisme, plus diversifiées et accessibles.

Mais la Covid ne nous lâche pas : une peut-être deuxième vague se dessine, et, de façon beaucoup plus certaine, au plan national, une crise économique, aux conséquences sociales lourdes, se profile. Elle n'épargnera pas notre commune. Je soutiendrai naturellement les actions solidaires vers celles et ceux qui en subissent déjà les conséquences.

C'est une très grande responsabilité de représenter celles et ceux qui m'ont portée à ce poste, mais évidemment aussi toutes les Bauloises et tous les Baulois. J'essaierai d'en être digne, et ferai entendre cette autre voix au conseil municipal, je porterai cet autre regard, nécessaire pour le débat démocratique, nécessaire pour mieux réussir notre commune, au profit de toutes et tous.

Anne Boyé, Un nouveau cap pour La Baule-Escoublac

@UnNouveauCapLaBaule

Contact : equipagauche44500@gmail.com

La ville en MOUVEMENT

MOBILITÉ

De nouvelles stations de vélos électriques

En place depuis deux ans, les trois stations de vélos électriques en location connaissent un certain succès. Toutefois, leur nombre s'avérait insuffisant depuis déjà un certain temps, et ne couvrait pas suffisamment le territoire de la commune.



En accord avec le délégataire du service, quatre nouvelles bornes vont être mises en place avant la mi-août : bourg d'Escoublac, mairie annexe du Guézy, Maison des associations du Guézy et sur le parking à côté du Khédive (place du Maréchal Leclerc). Le nombre de ces désormais fameux « vélos bleus » va être porté à 50 (pour 72 bornes et 7 stations). L'implantation de stations supplémentaires dans d'autres quartiers est actuellement à l'étude.

Ce sont déjà des engagements forts de la campagne qui sont tenus : favoriser les liaisons entre les différents quartiers de la ville et développer les modes de transport doux.

Ce maillage du territoire va se poursuivre ainsi tout au long de la mandature, tandis que le projet de la mise en place des navettes interquartier est quant à lui lancé.

CIRCULATION ET VOIRIE

Des feux tricolores pour fluidifier la Victoire

Un des principaux points noirs de la circulation à La Baule-Escoublac demeure le centre-ville et l'accès à la place de la Victoire. Pour tenter de le résorber, des feux tricolores seront installés à la fin de l'été, au croisement des avenues Olivier Guichard et de Lattre de Tassigny.

En fonction des résultats et des réactions des usagers, ce dispositif sera pérennisé, ou une autre solution pourra être étudiée.

La nouvelle piste cyclable d'Escoublac requalifiée

Une piste cyclable, extension de Vélocéan, est en cours de finition à Escoublac, allant du Cimetière Parc jusqu'à la forêt en passant par l'aérodrome. Toutefois, il s'est avéré nécessaire de la repenser dans sa partie terminale afin de permettre aux cyclistes de se réinsérer dans la circulation commune de manière plus sécurisée.

Elle a en outre été végétalisée pour la rendre encore plus agréable.

TOURISME

Un office de tourisme opérationnel

Avec la fin du confinement, l'Office de tourisme La Baule-Presqu'île de Guérande a rouvert ses portes à l'angle de la place de la Victoire et de l'avenue De Gaulle.

Dans le respect strict des règles sanitaires, les services habituels que propose cette institution sont de nouveau disponibles pour les visiteurs, résidents à l'année et touristes.

Deux saisonniers ont été recrutés pour répondre à la demande. Le service billetterie est totalement opérationnel pour tous les concerts et les spectacles qui se déroulent dans la presqu'île et les environs. La boutique de l'Office est également ouverte au public pour consommer local ou se faire plaisir avec un objet aux couleurs de la station.

De nombreuses animations y sont proposées, comme des visites guidées qui permettent de (re)découvrir notre patrimoine architectural si riche. Il faut toutefois s'y inscrire pour y participer.



Et pour répondre aux nouvelles pratiques des consommateurs, le site déjà en place (labaule-guerande.com) propose dorénavant un chat en ligne pour répondre directement à toutes les questions des visiteurs. Malgré un contexte sanitaire oppressant, toutes les équipes de l'Office de tourisme mettent tout en œuvre pour valoriser nos pépites locales et offrir aux touristes, vacanciers et habitants, un été solidaire, des vacances de rêve et rassurantes.

PIÉTONISATION, NOCTURNES DU MARCHÉ ET JOURNÉES DU TERROIR

Pour atténuer les effets de la crise sanitaire sur notre économie locale et pour redynamiser notre ville, trois belles opérations ont immédiatement été initiées.

Piétonnisation place du Maréchal Leclerc

La partie mer de l'avenue De Gaulle est piétonnisée chaque soir de 18h30 à minuit jusqu'à la fin du mois d'août, afin de permettre aux établissements présents d'étendre leurs terrasses et de récupérer ainsi une partie des places perdues en raison des mesures de distanciation sociale.

D'autres aménagements ponctuels de l'espace public, sans entraver la circulation des voitures et des piétons, ont été imaginés sur mesure pour répondre aux demandes formulées par des restaurateurs, comme une partie de l'avenue des Camélias.

Le Marché du terroir à Escoublac

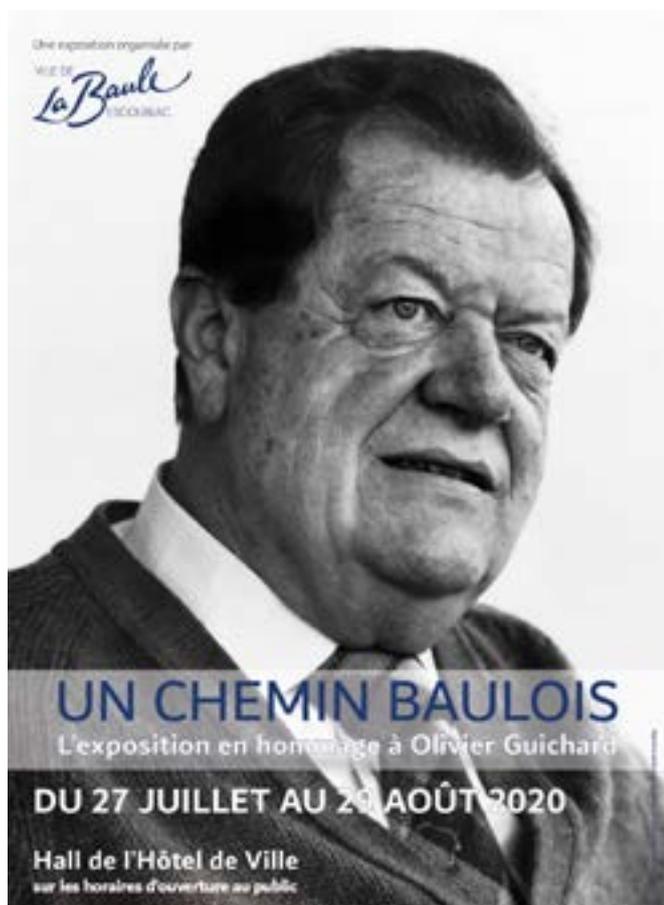
L'association des commerçants d'Escoublac a de son côté accompagné cet état d'esprit en inaugurant un Marché du terroir trois jeudis soirs pendant l'été. Commerçants, artisans, produits locaux, restaurations, animations diverses... sont ainsi proposés, toujours dans une ambiance très amicale. Le prochain est programmé le 20 août à partir de 18h.



Les Nocturnes du marché

Une Nocturne est organisée chaque vendredi soir autour du marché central, de 19h à 23h, jusqu'à la fin du mois d'août.

Les halles sont ouvertes, et les commerçants qui le souhaitent, proposent leurs produits à la vente, à emporter ou à consommer sur place. Des tables sont dressées à cet effet et plusieurs animations de rue sont proposées gratuitement : musiciens, clowns, artisans d'art... Dans le respect strict des normes sanitaires, l'ambiance est très conviviale, familiale et festive, et contribue à l'animation vivante au cœur de la ville.



LA BAULE PASSION OCEAN

ENVIRONNEMENT / NAVIGATEURS / SPORTS NAUTIQUES



L'EXPOSITION

UN PARCOURS PHOTOGRAPHIQUE
À DÉCOUVRIR DANS LA VILLE

Du 18 juillet au 2 novembre 2020



Pour connaître les événements et manifestations en cours et à venir : www.labaule.fr - 02 51 75 75 75

POUR VOUS PROTÉGER, RESPECTEZ LES GESTES BARRIÈRES ET PORTEZ UN MASQUE.